

Acte de décès de BONHOMME Jean [864]

Ce jourd'hui mercredi dix-neuf janvier mil sept cent quatre-vingt, le corps de Jean BONHOMME décédé d'hier, muni de tous les sacrements de l'église, âgé d'environ soixante et onze ans, journalier de profession, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par monsieur le curé dudit lieu en présence de Charles BONHOMME, journalier de la paroisse de Saint Michel de Bolbec soussigné, et de Jacques Augustin BONHOMME, journalier de la paroisse de Mélamare, lequel a déclaré ne savoir signer de ce interpellé.

C BONHOMME

La marque dudit Jacques Augustin BONHOMME